

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 13 avril 2022

Date de convocation : 8 avril 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 18 Procurations : 0 Votants : 17 (Christian CLAVARET, membre actif d'Asson Sports ne prenant pas part au vote)

L'an deux mille vingt-deux, le 13 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN. Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER

EXCUSÉ : Frédéric TABONE

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2022-22 : Subvention aux Associations 2022

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de verser les subventions suivantes :

Coop Scolaire les Esquirous (Pont-Latapie)	1 073 €
Association Parents Elèves (Pont-Latapie)	148 €
Occe Coop Scolaire (Bourg)	4 002 €
Association Parents Elèves (Bourg)	552 €
Association Asson-Sports	10 000 €
Total	15 775 €

M. le Maire précise que les éventuelles autres demandes seront traitées au fur et à mesure de leurs arrivées, étant précisé que le budget global alloué aux subventions est de 18 000 €.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

ACCEPTÉ les subventions aux associations citées.

PRÉCISE que les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2022

VOTE

POUR	17
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

